



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

---

Début de séance : 19h35

Fin de séance : 21h23

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23 puis 24

Votants : 29

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Maire.

- **23 puis 24 élus présents** : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia (à partir du point III : 5.) ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

**Absents excusés :**

- PILLET Gérard
- LE BOULAIRE Patricia (jusqu'au point II. 4)
- LOIZEL-CADORET Catherine
- BOTUHA Eric
- HOURMAN Florence
- LE GUILLOUX Anne-Gaëlle

**SECRETAIRE DE SEANCE :** COLOMBET Mylène

**Date de convocation du Conseil municipal :** le 23 septembre 2022

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie  
aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet  
à l'adresse suivante : <https://www.pluvigner.fr/deliberations-du-conseil-municipal/>**

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2022_06_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne COLOMBET Mylène comme secrétaire de séance. 29 POUR
N° DEL2022_06_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 07/07/2022 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 29 POUR
N° DEL2022_06_03 VOTE	Finances Budget I. 1. : Participation à la sortie du concours des maisons fleuries : Le conseil municipal valide ces tarifs. 29 POUR
N° DEL2022_06_04 VOTE	Finances Budget I. 2. : Subvention à l'amicale des pompiers : Le conseil municipal valide cette subvention. 29 POUR
N° DEL2022_06_05 VOTE	Finances Budget I. 3. : Présentation du plan de financement du Skate-Park : Le conseil municipal valide ce plan de financement. 29 POUR
N° DEL2022_06_06 VOTE	Travaux II. 4. : Marché de travaux et d'entretien de la voirie communale : Le conseil municipal valide ces travaux. 29 POUR
N° DEL2022_06_07 VOTE	Administration générale III. 5. : Modification de la composition des commissions ouvertes : Le conseil municipal valide la composition de ces commissions ouvertes. 29 POUR
N° DEL2022_06_08 VOTE	Administration générale III. 6. : Avis sur l'extension de la chambre funéraire Julio : Le conseil municipal formule un avis favorable sur ce projet d'extension. 29 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2022_06_09	Personnel et Concertation IV. 8. : Mise à disposition de personnels de l'école Sainte-Anne sur le temps du midi :
VOTE	Le conseil municipal valide les modalités de cette mise à disposition. 29 POUR
N° DEL2022_06_10	Personnel et Concertation IV. 9. : Modification du tableau des emplois permanents :
VOTE	Le conseil municipal valide la création de poste d'agent de bibliothèque. 29 POUR
N° DEL2022_06_11	Affaires scolaires V. 10. : Attribution d'un budget fournitures scolaires à l'école publique Joseph Rollo pour l'année 2023 :
VOTE	Le conseil municipal maintient le budget fournitures de l'école publique à 42 € par élève pour 2023. 29 POUR
N° DEL2022_06_12	Affaires scolaires V. 11. : Attribution d'un budget pour le spectacle de Noël 2022 à l'école publique Joseph Rollo :
VOTE	Le conseil municipal maintient la participation de la commune au spectacle de Noël 2022 à 15 € par élève. 29 POUR
N° DEL2022_06_13	Sports Jeunesse VI. 12. : Subvention Étoile cycliste pluvignoise :
VOTE	Le conseil municipal attribue à l'Étoile cycliste pluvignoise une subvention de 2 400 €. 29 POUR
N° DEL2022_06_14	Sports Jeunesse VI. 13. : Subvention au comité des fêtes de Malachappe :
VOTE	Le conseil municipal attribue au comité des fêtes de Malachappe une subvention de 1 200 €. 29 POUR
N° DEL2022_06_15	Sports Jeunesse VI. 14. : Subvention à l'association AMECA pour la fête de la locomotion :
VOTE	Le conseil municipal accorde une subvention de 2 000 € à l'association AMECA. 29 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2022_06_31 VOTE	Urbanisme VII. 15. : Cession d'une partie du chemin rural de Résordoué - Rectificatif : Le conseil municipal valide cette cession. 28 POUR
N° DEL2022_06_30 VOTE	Urbanisme VII. 16. : Cession du terrain situé à Kervigot - Rectificatif : Le conseil municipal valide cette cession. 28 POUR
N° DEL2022_06_29 VOTE	Urbanisme VII. 17. : Cession de l'ancien chemin rural du Scouët - Rectificatif : Le conseil municipal valide cette cession. 22 POUR - 1 CONTRE - 6 ABSTENTIONS
N° DEL2022_06_19 VOTE	Urbanisme VII. 18. : Exonération de la taxe d'aménagement : Le conseil municipal valide l'exonération de la taxe d'aménagement pour les serres de moins de 20 m <sup>2</sup> destinées à un usage non-professionnel. 29 POUR
N° DEL2022_06_20 VOTE	Urbanisme VII. 19. : Dénomination de la rue du nouveau lotissement situé derrière la résidence Penn Er Lann : Le conseil municipal valide la dénomination de cette voie « Rue Joseph Le Bourgès ». 29 POUR
N° DEL2022_06_21 VOTE	Urbanisme VII. 20. : Acquisition d'une parcelle dans l'OAP Rue du Docteur Laennec : Le conseil municipal valide cette acquisition. 29 POUR
N° DEL2022_06_22 VOTE	Agriculture VIII. 21. : Renouvellement de l'adhésion à l'association Agriculteurs de Bretagne : Le conseil municipal valide cette adhésion. 29 POUR
N° DEL2022_06_23 VOTE	Agriculture VIII. 22. : Organisation d'un diagnostic agricole : Le conseil municipal valide l'intervention de la Chambre d'agriculture. 28 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2022_06_24  VOTE	Environnement IX. 23. : Plan de sobriété communal : Le conseil municipal valide ce plan de sobriété communal. 29 POUR
N° DEL2022_06_25  VOTE	Environnement IX. 24. : Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale : Le conseil municipal valide cette prestation. 29 POUR
N° DEL2022_06_26  VOTE	Environnement IX. 25. : Avis sur le projet d'extension de la carrière à Kervrien : Le conseil municipal émet un avis favorable avec réserve : il serait souhaitable qu'une attention particulière soit portée sur le traitement des parties fines risquant de se retrouver en suspension dans les eaux du ruisseau voisin. 29 POUR
N° DEL2022_06_27  VOTE	Finances Budget X. 26. : Décision modificative n°2 : Le conseil municipal valide cette décision modificative. 29 POUR
N° DEL2022_06_28  VOTE	Administration générale XI. 27. : Convention de prêt de l'ancien centre technique départemental : Le conseil municipal valide cette convention. 29 POUR

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 7 octobre 2022,

Le Maire,  
Diane HINGRAY

Le secrétaire,  
Mylène COLOMBET